

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N°. Hilti HIT-RE 500 0756-CPD-0045
1. Code d'identification unique du produit type :

Système d'injection Hilti HIT-RE 500

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir ATE-04/0027 (16.05.2013), annexe 1.

Numéro de lot: voir l'emballage du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

type générique	cheville à scellement, Système d'injection
à utiliser dans	<u>béton (C20/25 à C50/60)</u> : perçage des trous par rotation-percussion, mèche creuse Hilti TE-CD/TE-YD ou forage au diamant (à sec ou à eau) non-fissuré : M8 - M30, Ø 8 - Ø 32
option / catégorie	Option 7
charge	statique, quasi-statique
matériau	<p><u>Acier électrozingué:</u> Pour ambiance intérieure sèche uniquement HIT-RE 500 + HIT-V (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30 HIT-RE 500 + HAS (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30 HIT-RE 500 + HIS-N (douille taraudée) : M8, M10, M12, M16, M20</p> <p><u>Acier inox A4:</u> Pour ambiance intérieure et extérieure hors conditions particulièrement agressives HIT-RE 500 + HIT-V-R (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30 HIT-RE 500 + HAS-R (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30 HIT-RE 500 + HIS-RN (douille taraudée) : M8, M10, M12, M16, M20 HIT-RE 500 + HZA-R (cheville en traction) : M12, M16, M20, M24</p> <p><u>Acier haute résistance à la corrosion :</u> Pour ambiance intérieure et extérieure avec conditions particulièrement agressives HIT-RE 500 + HIT-V-HCR (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30 HIT-RE 500 + HAS-HCR (tige filetée) : M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27, M30</p> <p><u>barre d'armature de classe B ou C:</u> Voir EN 1992-1-1, Annexe C, tableaux C.1 et C.2N HIT-RE 500 + fers à béton (peut être utilisé comme cheville calculée selon EOTA TR 029 exclusivement) : Ø 8, Ø 10, Ø 12, Ø 14, Ø 16, Ø 20, Ø 25, Ø 26, Ø 28, Ø 30, Ø 32</p>
plage de températures (s'il y a lieu)	Plage I : -40°C à +40°C (court terme), +24°C(long terme) Plage II : -40°C à +58°C (court terme), +35°C(long terme) Plage III : -40°C à +70°C (court terme), +43°C(long terme)

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Hilti Corporation, Feldkircherstrasse 100, 9494 Schaan, Principality of Liechtenstein

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : -
6. Le système ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

7. Norme harmonisée : -

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Le Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt) a délivré l'Agrément Technique Européen ATE-04/0027 (16.05.2013) sur la base de l'ETAG 001 Partie 1, 5. L'organisme notifié 0756-CPD a réalisé l'évaluation de la conformité définie dans l'Annexe V en Système 1 et a délivré le certificat de conformité 0756-CPD-0045.

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Méthode de calcul	Performances	Spécification technique harmonisée
Résistance caractéristique en traction	EOTA TR 029	ATE-04/0027 <ul style="list-style-type: none"> • HIT-RE 500 + HIT-V-.. : annexe 14 • HIT-RE 500 + HAS-... : annexe 14 • HIT-RE 500 + HIS-RN.. : annexe 20 • HIT-RE 500 + HZA-R... : annexe 23 • HIT-RE 500 + fers à béton : annexe 17 	ETAG 001 Partie 1, 5
Résistance caractéristique en cisaillement	EOTA TR 029	ATE-04/0027 <ul style="list-style-type: none"> • HIT-RE 500 + HIT-V-.. : annexe 15 • HIT-RE 500 + HAS-... : annexe 15 • HIT-RE 500 + HIS-RN.. : annexe 21 • HIT-RE 500 + HZA-R... : annexe 24 • HIT-RE 500 + fers à béton : annexe 18 	
entraxe minimal et distance au bord minimale	EOTA TR 029	ATE-04/0027 <ul style="list-style-type: none"> • HIT-RE 500 + HIT-V-.. : annexe 3 • HIT-RE 500 + HAS-... : annexe 3 • HIT-RE 500 + HIS-RN.. : annexe 4 • HIT-RE 500 + HZA-R... : annexe 6 • HIT-RE 500 + fers à béton : annexe 5 	
déplacement à l'état limite de service	EOTA TR 029	ATE-04/0027 <ul style="list-style-type: none"> • HIT-RE 500 + HIT-V-.. : annexe 16 • HIT-RE 500 + HAS-... : annexe 16 • HIT-RE 500 + HIS-RN.. : annexe 22 • HIT-RE 500 + HZA-R... : annexe 25 • HIT-RE 500 + fers à béton : annexe 19 	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par



Raimund Zaggl
Responsable de la Business Unit
Business Unit Chevilles



Seppo Perämäki
Responsable qualité
Business Unit Chevilles



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N°. Hilti HIT-RE 500 rebar 0756-CPD-0217

11. Code d'identification unique du produit type :

Système d'injection Hilti HIT-RE 500 pour scellement de fers à béton

12. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir ATE-08/0105 (09.05.2013), annexe 1, 4, 6.

Numéro de lot: voir l'emballage du produit.

13. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

type générique	Système d'injection, scellement d'armatures rapportées dans le béton par ancrage ou recouvrement
à utiliser dans	<u>béton (C12/15 à C50/60)</u> non-carbonaté, chlorure maximum 0,40 %, perçage des trous par rotation-percussion, mèche creuse, air comprimé ou forage au diamant (à sec ou à eau)
option / catégorie	-
charge	essentiellement statique (HZA cheville en traction uniquement pour la transmission des efforts de traction dans le sens de l'axe de la barre)
matériau	<u>barre d'armature de classe B ou C:</u> Voir EN 1992-1-1, Annexe C, tableaux C.1 et C.2N HIT-RE 500 + fers à béton: Ø 8, Ø 10, Ø 12, Ø 14, Ø 16, Ø 20, Ø 25, Ø 26, Ø 28, Ø 30, Ø 32, Ø 34, Ø 36, Ø 40 <u>Acier inox A4 + barre d'armature:</u> Pour ambiance intérieure et extérieure hors conditions particulièrement agressives HIT-RE 500 + HZA-R (cheville en traction) : M12, M16, M20, M24
plage de températures (s'il y a lieu)	-40°C à +80°C (court terme), +50°C (long terme)

14. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Hilti Corporation, Feldkircherstrasse 100, 9494 Schaan, Principality of Liechtenstein

15. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : -

16. Le système ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

17. Norme harmonisée : -

18. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Le Deutsches Institut für Bautechnik (DIBt) a délivré l'Agrément Technique Européen ATE-08/0105 (09.05.2013) sur la base de l'ETAG 001 Partie 1, 5; EOTA TR 023. L'organisme notifié 0756-CPD a réalisé l'évaluation de la conformité définie dans l'Annexe V en Système 1 et a délivré le certificat de conformité 0756-CPD-0217.

19. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Méthode de calcul	Performances	Spécification technique harmonisée
Enrobage minimum du béton	EN 1992-1-1 (Eurocode 2) ATE-08/0105 point 4.3 ATE-08/0105 annexe 2, 5, 6, 7	ATE-08/0105, annexe 8	ETAG 001 Partie 1, 5; EOTA TR 023
Longueur de scellement minimum		ATE-08/0105, annexe 8	
Résistance ultime d'adhérence		ATE-08/0105, annexe 9	

20. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par



Raimund Zaggl
Responsable de la Business Unit
Business Unit Chevilles



Seppo Perämäki
Responsable qualité
Business Unit Chevilles

Hilti Corporation
Schaan, Juillet 2013

